

**A LIRE TRÈS ATTENTIVEMENT**

**L'inscription à l'un de nos séjours implique la stricte observation et acceptation des conditions particulières et générales.**

**CONSEILS AVANT L'INSCRIPTION**

Pour que le séjour de votre enfant soit profitable et réussi, nous vous invitons à vous poser les questions suivantes avant de l'inscrire :

A part l'appréhension naturelle de l'inconnu, souhaite-t-il vraiment s'éloigner de sa famille pour quelques semaines? Il convient de ne pas forcer un enfant à un séjour dont il ne veut pas.

Est-il suffisamment informé des différences qu'il va rencontrer ? Pour l'aider à préparer son séjour, nous suggérons la lecture d'ouvrages édités à cet effet.

**NOUS POUVONS VOUS CONSEILLER**

Si vous hésitez encore, nous nous tenons à votre disposition pour vous conseiller. Le professeur de langue habituel pourra également vous aider à prendre une décision.

**INSCRIPTION**

Les inscriptions peuvent se faire à nos bureaux, par courrier, courriel ou téléphone. Afin que l'inscription soit définitive et qu'elle puisse être traitée par nos correspondants, nous devons recevoir :

- **Par courrier** : la fiche d'inscription dûment remplie et signée accompagnée de 615 € pour les séjours Europe (l'acompte d'usage de 500 € + 115 € frais de dossier) ou 765€ pour les séjours hors Europe + 80 % des frais de transport si ce dernier est organisé par UNISCo + éventuellement le coût des assurances souscrites.

- **Par courriel** (mail) ou téléphone : l'inscription est matérialisée par la communication des coordonnées bancaires ainsi que des premiers renseignements concernant le participant : nom, âge, lieu et date du séjour souhaité, etc. La fiche d'inscription devra nous parvenir complétée et signée, par courrier ou par mail dans les 8 jours.

Les assurances maladie et rapatriement sont obligatoires. Si vous ne prenez pas celles proposées par UNISCo, il vous appartient de nous communiquer les coordonnées exactes de votre contrat couvrant le déplacement du participant.

En cas d'inscription à moins de 6 semaines avant le départ, la totalité du séjour est due au moment de l'inscription.

**RÉDUCTIONS**

Nous accordons une réduction sur tous les séjours printemps, été, automne 2017 :

- Aux anciens participants qui ont bénéficié de nos services dans le passé et inscrits avant le 15 avril 2017.

- Au second enfant inscrit d'une même famille (frères et sœurs)\*.

- Pour un second séjour en 2017 d'un même participant\*.

Le montant de la réduction est de 95 € pour les participants inscrits précédemment en 2016\* ou en 2017\*, 60 € pour ceux inscrits en 2015\* et 30 € pour ceux inscrits en 2014\* ou antérieurement.

\*Réductions non cumulables.

**PARRAINAGE**

Pour chaque 1ère inscription d'un nouveau participant effectuée en 2017 sur vos recommandations, nous vous créditerons 80 € à valoir sur une inscription en 2018. Le montant du crédit utilisable est limité à 320 € par inscription.

**TITRE DE TRANSPORT**

- Les titres de transports émis individuellement à la demande du participant ou indiqués dans la brochure sont généralement non modifiables et non remboursables une fois l'inscription confirmée.

- Toute demande de réservation pour un voyage individuel ou groupé doit être accompagnée d'un règlement représentant 80% du prix indiqué sur la brochure ou devis.

- Les jeunes âgés de moins de 12 ans (ou 15 ans chez

Air France) voyageant sans accompagnateur doivent être confiés à la compagnie aérienne moyennant un supplément de 50 à 150 € par trajet (service «UM»).  
- Pour chaque dossier «UM», les frais de gestion d'UNISCo s'élèvent à 50€.

Sauf indication contraire sur le descriptif du séjour, le "Pack Voyage" comprend : les transferts A/R à l'étranger, le voyage A/R (par avion individuel ou groupé non accompagné de Paris ou de province OU par Eurostar groupé et accompagné de Paris) et l'accueil et l'assistance pour les départs de Paris.

Les "Packs voyage" n'incluent ni le supplément billet "UM" facturé par les compagnies aériennes, ni les frais de gestion "UM" d'UNISCo. Les prix des "Packs Voyage" sont fermes et garantis jusqu'à **90 jours** avant le départ.

Les "Supplément UM" incluent les frais de la compagnie Air France (sauf indication contraire dans le descriptif du séjour) ET les frais de gestion d'UNISCo.

Si les vols étaient pris sur une autre compagnie, ce supplément, pourrait être différent.

Les compagnies appliquent des taxes pour tous les bagages au-delà de 20 ou 23 kg. Celles-ci sont à payer par le participant au moment de l'enregistrement.

En cas de non utilisation de votre billet, vous avez la possibilité de vous faire rembourser, sur demande, les taxes d'aéroports afférentes à celui-ci. Le remboursement fera l'objet d'une facturation de frais de 20 %, sauf en cas de demande déposée en ligne.

**AFFECTATION DANS UN CENTRE**

Dans certaines régions notamment aux USA, nous avons plusieurs centres très proches les uns des autres. Pour l'homogénéité des groupes, l'attribution des étudiants à un centre, est faite par UNISCo. Seuls les étudiants retournant dans leur famille d'accueil peuvent mentionner une ville précise.

**MODIFICATION**

Toute modification de date ou de programme avant le départ entraîne des frais supplémentaires. Pour être prise en considération la demande devra être notifiée à UNISCo par écrit et accompagnée d'un règlement de 150 €. UNISCo réserve pour le transport des étudiants des billets collectifs ou individuels non modifiables, impliquant un voyage aller-retour. En aucun cas, le montant d'un trajet non effectué pourra être remboursé.

**FORMALITÉS POUR SE RENDRE A L'ÉTRANGER**

Les informations ci-dessous sont fournies sous réserve de modifications ultérieures et concernent uniquement les participants de nationalité française.

**A partir du 15 janvier 2017 : l'autorisation de sortie du territoire français est rétablie.** L'enfant mineur qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit présenter en plus de sa carte d'identité ou de son passeport :  
- Formulaire CERFA No 15646\*01 signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale.  
- Preuve d'identité du parent signataire.

**Séjours en Europe :**

- Une Carte Nationale d'Identité en cours de validité OU un passeport individuel en cours de validité.

**Attention** : l'extension de validité de 10 à 15 ans des cartes d'identité ne s'applique pas aux mineurs et est souvent refusée hors de France pour les adultes.

- Se munir d'une carte européenne d'assurance maladie (CEAM) délivrée par les centres de Sécurité Sociale (à demander au minimum 1 mois avant le départ)

**Séjours hors Union Européenne :**

**Obligatoire** : Un passeport individuel biométrique en cours de validité, valable au moins 6 mois après la date de retour prévue. Un visa est généralement nécessaire, pour les séjours de plus de 2 mois. Cette formalité sera confirmée lors de l'inscription.

- Pour les **USA** : VISA obligatoire pour les séjours de plus de 12 semaines ou pour les programmes de plus de 17 heures de cours par semaine (compter 8 semaines pour l'obtention

d'un visa). Dans tous les cas, il vous faudra remplir en ligne l'autorisation "ESTA" environ \$15.

- Pour le **Canada** : dans tous les cas, il vous faudra remplir en ligne l'autorisation "AVE" environ \$7.

- Pour l'**Australie** : VISA obligatoire à obtenir en ligne avant le départ.

- Pour la **Chine ou la Nouvelle Zélande** : VISA obligatoire (compter 8 semaines pour l'obtention du VISA)

Les participants non ressortissants d'un pays de l'Union Européenne doivent obligatoirement se munir d'un passeport et faire une demande de visa auprès des services consulaires du pays visité.

Le participant n'étant pas en possession de ces documents le jour du départ se verrait refuser la sortie du territoire. Aucun remboursement ne sera exigible et les éventuels frais supplémentaires seront à sa charge ou celle de ses parents.

**DOSSIER VOYAGE**

Nous accordons une réduction de 20 € sur le séjour, si vous choisissez de ne PAS recevoir le dossier voyage par courrier postal.

Le dossier sera disponible dans votre espace client sur le site [www.unisco.fr](http://www.unisco.fr) (ou vous le recevez par courrier) environ 10 jours avant le départ et à condition que l'inscription nous soit parvenue par courrier ou courriel 6 semaines avant le départ et que le séjour soit soldé, il comprend :

- Les horaires et le lieu de rendez-vous pour les voyages organisés par UNISCo,

- Les coordonnées de votre lieu de séjour (famille, collègue ou résidence) et du correspondant local,

- Les étiquettes bagages (par courrier uniquement).

**INSCRIPTION TARDIVE**

Inscription moins de 20 jours avant le départ : supplément de 120 €.

**PAIEMENT**

La facture totale du séjour vous sera adressée en même temps que la confirmation de l'inscription.

Le règlement du solde doit être effectué 6 semaines avant le départ. Tout séjour non soldé dans ce délai pourra être automatiquement annulé sans rappel écrit ou téléphonique de notre part. Toutes les sommes versées restent acquises à UNISCo. Règlement par carte bancaire accepté : Carte Bleue, Visa, Mastercard ou American Express).

En cas de règlement de l'acompte par carte bancaire : le solde sera prélevé automatiquement sur la carte fournie, 6 à 5 semaines avant le départ. La fiche d'inscription devra nous être parvenue remplie avant le règlement du solde, pour toute autre forme de paiement.

Pour les virements: merci d'utiliser les coordonnées bancaires indiquées sur la facture.

UNISCo accepte les règlements échelonnés, à conditions que l'ensemble de la facture soit soldé 30 jours avant le départ.

Pour certains séjours le paiement une caution est demandée à l'arrivée pour la remise des clés : celle-ci est à régler sur place, dans la devise du pays.

**ARGENT DE POCHE**

Il est destiné à couvrir les dépenses personnelles ainsi que les frais de transport pour se rendre aux cours et aux activités sportives. Un minimum de 60 € par semaine en Europe et 130 € hors Europe, nous semble raisonnable. Il est conseillé d'effectuer le change avant le départ. Pour certaines activités, UNISCo prend en charge une partie des frais de déplacement. Cette participation est indiquée dans le descriptif des options concernées.

**DATES DE SÉJOURS**

Elles peuvent être modifiées de 24 à 48 heures en fonction des confirmations des compagnies aériennes.

**RÈGLEMENT INTÉRIEUR POUR LES SÉJOURS**

Généralités: Il convient de rappeler aux participants qu'ils doivent se comporter en toutes occasions avec courtoisie, respect des lois et usages locaux et du programme pour lequel ils sont inscrits. UNISCo se réserve le droit d'interrompre le séjour d'un étudiant dont le comportement

nuit au bon déroulement du séjour en général (non respect des cours, des activités, des horaires de soir, etc.) L'usage, la détention de drogue est un délit.

La consommation d'alcool, la violence verbale ou physique, l'auto-stop sont formellement interdits et entraînent dans la plupart des pays un renvoi immédiat.

Sorties du soir : Les lois sur la protection des mineurs diffèrent selon le pays visité et sont en général plus strictes qu'en France. Les participants en sont informés les premiers jours et doivent les respecter.

Matériellement, il ne nous est pas possible d'effectuer une surveillance individuelle sur les sorties nocturnes de chaque participant. Nous demandons aux parents d'attirer l'attention de leur enfant sur les risques encourus par des sorties non accompagnées, qui par ailleurs déchargent UNISCo, ses représentants et la famille d'accueil de toute responsabilité.

Pour les jeunes qui ont l'habitude de sortir, nous suggérons les horaires suivants (tous pays sauf Espagne), ces derniers pouvant être restreints par les parents sur la fiche d'inscription ou par la famille hôte :

- Les moins de 14 ans ne sont pas autorisés à sortir après le dîner.

- Les 14-15 ans doivent être rentrés au plus tard à 21h30.

- Les 16-18 ans doivent être rentrés pour 22h30, et ce avec l'accord écrit des parents sur la fiche d'inscription.

Les écoles ou familles d'accueil n'ont pas pour mission de « forcer » un jeune à une discipline non consentie. Les familles d'accueil peuvent demander le renvoi de l'étudiant en cas de non respect de ces horaires. Pour les séjours en collège, les sorties sans accompagnateurs sont interdites.

### Nos prix comprennent :

L'accueil en famille ou en collège, en pension complète ou demi-pension selon les centres, les cours et activités prévus pour chaque programme, le voyage aller et retour au départ de Paris ou de province tel qu'il est mentionné dans le descriptif de chaque centre, l'assistance du personnel UNISCo ou de ses représentants pendant la durée du séjour et la T.V.A.

### RETOUR ANTICIPÉ

En cas de retour anticipé (mauvaise conduite, inadaptation, problèmes familiaux, non respect des lois du pays visité, non respect des conditions particulières d'UNISCo, etc.) :

- L'ensemble des frais de voyage (les titres de transports, les frais d'escorte, les repas, etc.) sont à la charge du participant et de ses parents.

- Les parents sont tenus d'accueillir leur enfant à son arrivée. Aucun remboursement ne saurait être exigible. Tout séjour commencé est entièrement dû.

### ACCUEIL ET TRANSFERTS - FRANCE OU ÉTRANGER

UNISCo peut accueillir un participant à Paris le jour de son départ et l'accompagner jusqu'au lieu de rendez-vous. Au retour à Paris, il peut être accompagné dans une gare ou un aéroport, afin qu'il regagne son domicile. Ce service est à demander par écrit au moins 3 semaines avant le départ. Prix : 50 € par trajet, pour l'accueil et le transfert d'un même aéroport ou d'une même gare et 100 € par trajet, pour l'accueil et le transfert entre aéroports ou gares différentes (les repas éventuels ne sont pas compris).

A l'étranger, nos correspondants ou écoles assurent ce service sous certaines conditions : prix 40 à 250 € par trajet.

### CONDITIONS D'ANNULATION D'UN SÉJOUR

Du fait du participant : Toute annulation doit être obligatoirement notifiée par courrier recommandé avec avis de réception. Seule la date de première présentation à UNISCo du courrier recommandé sera considérée comme date officielle d'annulation. Sommes retenues par UNISCo :

- Plus de 90 jours avant le départ : somme forfaitaire de 200 Euros et 100 % du prix du titre de transport.

- De 89 à 45 jours : 30 % du prix du séjour et 100 % du prix du titre de transport.

- De 44 à 31 jours : 55 % du prix du séjour et 100 % du prix du titre de transport.

- De 30 à 15 jours : 80 % du prix du séjour et 100 % du prix du titre de transport.

- Moins de 15 jours et non présentation : 100 % (aucun

remboursement).

Les frais de dossier et le montant des assurances ne sont pas remboursables.

Absence de rétractation : En cas d'inscription par courriel ou téléphone et conformément à l'article L121-18 4° du code de la consommation, vous ne disposez pas d'un droit de rétractation après avoir accepté le présent contrat.

L'acceptation du contrat est matérialisée par la communication des coordonnées bancaires par téléphone, par courriel (mail) ou par courrier.

Le désistement d'une famille d'accueil ne peut être une cause d'annulation de la part du participant dans la mesure où l'organisateur est en mesure de communiquer une autre famille d'accueil avant le départ.

Du fait d'UNISCo : L'organisation se réserve le droit d'annuler un séjour si le nombre de 10 participants n'est pas atteint. Cette annulation interviendra plus de 21 jours avant la date du départ, il sera proposé un séjour équivalent ou le remboursement intégral des sommes versées, à l'exclusion de dommages et intérêts.

### ASSURANCES

Si vous justifiez d'une garantie antérieure pour les risques couverts par l'assurance souscrite, vous avez la possibilité de renoncer sans frais à cette/ces assurance(s) dans un délai de 14 jours à compter de sa conclusion et tant qu'aucune garantie n'a été mise en oeuvre.

UNISCo propose les assurances suivantes (contrat souscrit auprès de la compagnie Mapfre Asistencia pour l'assurance voyage et auprès d'Allianz pour l'assurance annulation, par l'intermédiaire du cabinet Kinousassur SARL) :

### ASSURANCE ANNULATION

Facultative, à souscrire et à régler, impérativement au moment de l'inscription: cette assurance couvre le risque d'annulation de séjour en cas d'accident ou maladie grave du participant (non connue au moment de l'inscription, nécessitant un traitement médical et rendant impossible un déplacement individuel) ou de décès du participant (ou d'un membre de sa famille proche (1er et 2nd degré) survenant avant le départ), convocation à un examen de rattrapage, au tarif de 95 €, pour un séjour d'un montant maximum de 2 600 € (pour un montant supérieur, nous consulter).

### RESPONSABILITÉ CIVILE / ASSISTANCE-RAPATRIEMENT

Facultative, à souscrire et à régler avant le départ, au tarif de 34 € pour les séjours en Europe et 68 € pour les séjours hors Europe, n'excédant pas 30 jours (pour un séjour de plus de 30 jours, nous consulter).

UNISCo propose l'assurance WHV-Etudes-Stages commercialisée sous la marque Travel Zen et qui a pour référence 7906062.

Si vous bénéficiez d'un contrat d'assurance, les coordonnées téléphoniques et numéro de contrat doivent nous être communiqués dès l'inscription (le montant de votre facture sera ajusté en conséquence).

Ci-dessous, un résumé des garanties proposées par UNISCo:

- Assistance rapatriement (7j/7 et 24h/24) en frais réels.

- Frais médicaux et d'hospitalisation au 1er euro, sans franchise, plafond de garantie à 200 000 € par événement.

- Frais de recherche et secours : 12 000 €.

- Retour anticipé de l'assuré : frais réels.

- Frais de séjour pour un proche : billet A/R et participation aux frais d'hôtel.

- Responsabilité civile vie privée : dommages corporels 4 600 000 € dommages matériels 46 000 €.

- Frais de réfection (pièce d'identité, passeport) : 150 €.

- Assistance juridique : 3 000 €.

- Assurance bagages : 1 530 € pendant toute la durée du séjour linguistique.

- Capital décès (12 500 €) ou invalidité (12 500 €).

- Sports d'hiver et sports à risques couverts

### RESPONSABILITÉ

UNISCo ne peut être tenu responsable :

- Des retards des trains, bateaux, avions dont les horaires sont donnés à titre indicatif par les compagnies, des modifications au programme imposées par des circonstances impératives.

- Des hausses du prix du carburant et/ou taxes aériennes imposées par les compagnies. Toute hausse induit une

révision équivalente de nos prix. Les prix des séjours sont établis avec les taxes et surcharges sûreté/carburants suivantes au départ de Paris : Londres/Angleterre : 70€, USA/Canada 350€, Berlin/Francfort/Allemagne 55€, Valence/Madrid/Espagne 50€, Dublin/Irlande 50€, Malte 60€, Sydney/Australie 480€, Shanghai/Pékin/Chine 350€, Séoul/Korée 280€, Auckland/Nlle Zélande 380€.

- Des modifications du taux de TVA au taux de 20,0% lors de l'impression de cette brochure.

- Des fluctuations de taux de change. Les prix des séjours sont établis aux taux de 1€=\$1.15 USD, 1€=\$1.55 CAD, 1€=\$1.56 AUD, 1€=7.70 CNY, 1€=1375 KRW, 1€=\$1.75 NZD et 1€=£0.95 GBP. Les révisions éventuelles de nos prix s'appliquent sur une base de calcul correspondant à 80 % du montant des frais de séjours indiqués ou à 55 % du montant du forfait indiqué. Toute modification de prix sera notifiée au plus tard 30 jours avant le départ.

### DROIT A L'IMAGE

UNISCo se réserve le droit d'utiliser pour ses brochures et ses supports de communication électroniques, des photos ou vidéos prises lors des séjours. Si vous ne souhaitez pas que vos enfants apparaissent sur ces photos, il convient de nous adresser un courrier le précisant et ce dans un délai d'un mois après le retour.

Réseaux sociaux : Indépendamment d'UNISCo, certains participants ou accompagnateurs publient sur les réseaux sociaux (tels que Facebook, Twitter, YouTube ou autre) ou sur leurs blogs des photos ou vidéos prises pendant les séjours. UNISCo ne peut être tenu responsable de ces publications sur lesquelles UNISCo ne peut intervenir.

### RÉCLAMATIONS

Pendant les séjours, nos participants étant en possession de l'adresse des responsables locaux, il leur est recommandé de s'adresser à eux en premier lieu pour tout problème éventuel. UNISCo est disponible 24h/24 et 7j/7 pour intervenir pendant les séjours des participants mineurs. Au retour, les réclamations ne sont recevables que dans un délai de 30 jours, par écrit et à condition que l'on ait fait appel aux responsables locaux ou à UNISCo en temps opportun afin de faire constater les irrégularités du programme et qu'aucune mesure n'ait été prise pour y remédier.

### MÉDIATION

Après avoir saisi le service client et à défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours, le client peut saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur son site [www.mtv.travel](http://www.mtv.travel).

### ERRATUM

Toutes les modifications apportées aux programmes, inclus dans notre brochure, sont indiquées sur notre site internet [unisco.fr/errata.pdf](http://unisco.fr/errata.pdf). Les descriptifs des programmes indiqués sur notre site internet peuvent être modifiés sans préavis : nous vous recommandons de garder la version PDF du descriptif/devis effectué sur notre site ([unisco.fr/devis.html](http://unisco.fr/devis.html)) le jour de votre réservation.

### INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Conformément à la loi informatique, fichiers et libertés et aux dispositions relatives à la protection des données personnelles, les données vous concernant sont nécessaires au traitement de votre demande et sont destinées à UNISCo pour la gestion de vos prestations. Afin de permettre l'exécution de votre contrat, ces informations seront communiquées à nos partenaires fournisseurs des prestations de services que vous avez demandées (hébergeurs, transporteurs, etc.) qui peuvent être situés hors de l'Union Européenne. Vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition et de rectification relativement à l'ensemble des données vous concernant auprès d'UNISCo - 37 rue Cardinet 75017 Paris - 01 46 22 16 13 ou [info@unisco.fr](mailto:info@unisco.fr) - UNISCo est déclaré auprès de la CNIL sous le numéro 1115003.

Si vous ne souhaitez pas faire l'objet de prospection commerciale par voie téléphonique, vous pouvez gratuitement vous inscrire sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique.